

Alma, le 28 août 2023

VOL. XLX, no 1

Mot du président

Bonjour à toutes et à tous,

Je serai assez direct :

Bonne rentrée! Bonne année scolaire!

J'espère que vous avez pu profiter de vos vacances au maximum et que vous êtes en forme. Le temps est venu de reprendre le plus beau métier du monde : former la relève, les adultes de demain. Rappelons-nous que ce travail noble est l'un des plus précieux qui soit.

La pénurie :

À la une de plusieurs médias, la pénurie s'intensifie, les alarmes sonnent. On ne pourra certainement pas compter sur notre ministre de l'Éducation pour l'atténuer. En effet, pour Bernard, l'important est d'avoir un adulte devant la classe. Drôle de méthode pour valoriser la profession et la rendre plus attractive. Dire que l'éducation est une priorité du gouvernement. Une chance ! C'est le temps que le gouvernement arrête de mettre en place des mesures vouées à l'échec (rappelez-vous le bonus de 12 000\$ aux retraités) et qu'il écoute davantage les solutions amenées par les experts du milieu, NOUS, le personnel enseignant dans les écoles. Oui, je sais, c'est de la redite.

Et chez nous...

Il faut tout de même souligner que chez nous, au CSSLSJ, ce n'est pas « encore » critique. En effet, on m'a dit que chaque poste d'enseignant est occupé par un enseignant qualifié. Néanmoins, certains de ceux-ci nécessitent un remplacement non alloué au moment d'écrire ces lignes. Il y a de gros nuages gris (comme notre mois d'août) qui viendront assombrir ce portrait.

Comment se passe la négo ?

Cette question me revient souvent. J'aurai davantage d'information les 30 et 31 août prochain. Entre temps, on se prépare pour la grande manifestation du Front commun le 23 septembre à Montréal. Les détails concernant le déroulement vous parviendront sous peu.

En attendant, au travail, on a une année à faire !

Au plaisir de vous retrouver,

Syndicat de l'enseignement du Lac-Saint-Jean

Tél.: (418) 662-7692 - Téléc.: (418) 662-1437

www.selac.ca

La tâche

Nous serons à la 2^e année de la mise en place de la tâche annualisée. N'oubliez pas qu'il doit y avoir 2 consultations : une collective et une individuelle.

C'est à ce moment que vous devrez effectuer les ajustements nécessaires. En effet, l'an dernier, plusieurs ont communiqué avec nous pour demander quoi faire lorsque le temps reconnu pour une activité est épuisé : « On ne la fait plus ou on en diminue d'autres ». C'est le temps de proposer les changements nécessaires. Rappelez-vous qu'on ne peut pas tout faire.

Enfin, si vous ne parvenez pas à vous entendre, communiquez avec nous, il existe un mécanisme de résolution des différents.

Apprentissages prioritaires

Les apprentissages à prioriser en contexte pandémique pour l'enseignement primaire et secondaire ne seront plus en vigueur à partir de la rentrée scolaire 2023-2024. La fin de l'application de ces apprentissages prioritaires constitue le retour vers l'enseignement complet des programmes d'études prescrits ainsi que des épreuves ministérielles qui en découlent.

La rentrée marquera également le retour à la pondération des épreuves ministérielles prévue par le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, soit :

- 20 % pour les épreuves du primaire et du premier cycle du secondaire;
- 50 % pour celles de la 4^e et de la 5^e secondaire.

Message aux personnel enseignant des programmes de *Français, langue d'enseignement* du primaire et du secondaire

Le 5 juin dernier, le ministre de l'Éducation a annoncé la révision des programmes de *Français, langue d'enseignement*. Un questionnaire en ligne a été produit avec un délai de réponse très court (30 juin). Il est destiné au personnel enseignant titulaire du primaire et au personnel enseignant de français au secondaire ainsi qu'aux conseillères et conseillers pédagogiques de français et aux orthopédagogues.

Après une demande de la FSE-CSQ pour obtenir une prolongation du délai de réponse, le Ministère a accepté de laisser le questionnaire ouvert **jusqu'au début de septembre** pour le personnel concerné qui n'a pas eu le temps de remplir le questionnaire en juin dernier.

Le temps nécessaire pour remplir le questionnaire est d'environ 10 minutes.

Voici les liens pour les questionnaires du primaire et du secondaire :

[Questionnaire pour le primaire](#)

[Questionnaire pour le secondaire](#)

Action mobilisation

La mobilisation se poursuit : nous sommes toutes et tous concernés.



Si vous n'avez pas votre chandail ou votre bandana, communiquez avec nous.



Mise en place d'un comité d'action-mobilisation local

Intéressés à faire partie du comité local d'action-mobilisation dans le cadre de l'intensification des moyens d'actions envisagés pour cet automne ?

Les membres de ce comité participent à la planification, la préparation et la coordination des actions de mobilisation.

Je vous invite à me contacter dès maintenant afin de me signifier votre intérêt.

Joël Gagné, vice-président et responsable de l'action-mobilisation

Nomination des personnes déléguées

Lors des rencontres du début d'année scolaire, vous avez le devoir de déterminer vos représentants au niveau syndical. Ce sont les enseignantes et enseignants de l'école ou du centre qui élisent leurs déléguées et délégués.

Nombre de délégués selon le nombre d'enseignants de l'école ou centre	
Nombre d'enseignantes et enseignants	Nombre de déléguées ou délégués
1 à 15	1
16 à 30	2
31 à 45	3
46 à 60	4

Les rencontres ont lieu le **mardi de 16 h à 18 h**. Certaines rencontres se tiendront en présence et d'autres en Teams. Les dates prévues pour 2023-2024 sont les suivantes :

12 septembre 2023 (en présence)	13 février 2024 (Teams)
3 octobre 2023 (Teams)	19 mars 2024 (Teams)
7 novembre 2023 (Teams)	23 avril 2024 (Teams)
12 décembre 2023 (en présence)	21 mai 2024 (Teams)
16 janvier 2024 (Teams)	18 juin 2024 (en présence)

Les frais de gardiennage et de transport, s'il y a lieu, sont remboursés sur présentation de pièces justificatives, selon les barèmes établis par la CSQ. L'équivalent de 30\$ par présence pour chacune des rencontres est versé en argent ou en carte cadeau à la fin de l'année scolaire.

Veillez nous transmettre aussitôt qu'ils seront connus :

- ⇒ le **nom du ou des délégués** nommés ainsi que leur adresse de courriel;
- ⇒ la liste des membres des **Comité de participation du personnel enseignant (CPPE); Conseil d'établissement (CE) et Comité école EHDAA.**

Il est à noter que nous offrirons une formation sur invitation aux nouvelles personnes déléguées et aux nouvelles personnes élues à la présidence du CPPE en septembre.

Si vous en êtes à votre 1^{re} expérience, communiquez avec nous pour les détails relatifs à ces formations.

Sessions de préparation à la retraite

En mode virtuel

Sujets traités (un choix possible par sujet)	Automne 2023	Hiver 2024
Adaptation psychosociale et santé Mercredi de 19 h à 20 h 30	Mercredi 4 octobre 2023	Mardi 16 janvier 2024
Questions juridiques Mercredi de 19 h à 20 h 30	Mercredi 11 octobre 2023	Mardi 23 janvier 2024
Assurances Mercredi de 19 h à 20 h 30	Mercredi 18 octobre 2023	Mardi 30 janvier 2024
Questions financières Mercredi de 19 h à 20 h 30	Mercredi 1 ^{er} novembre 2023	Mardi 6 février 2024
Régimes de retraite Samedi de 9 h à 11 h 30	Samedi 4 novembre 2023	Samedi 10 février 2024

Ces séances ne sont pas disponibles en rediffusion

Communiquez avec nous si vous avez besoin d'information supplémentaire ou pour procéder à votre inscription 418 662-7692.

Événements à venir :

- 4 septembre : Fête du travail*
- 12 septembre : Assemblée des déléguées et délégués*
- 23 septembre : Manifestation du Front commun*
- 26 septembre : Assemblée générale*

